

## **Assemblée générale ordinaire du Groupe CVE-Romande Energie**

### **NOUVEAUX STATUTS, AUGMENTATION DU DIVIDENDE ET NOUVEAU PRESIDENT**

**Les comptes 2005 présentant un bénéfice net de 124.6 millions ont été approuvés, tout comme les nouveaux statuts et l'augmentation du dividende de CHF 12.- à CHF 15.-. Me Guy Mustaki est le nouveau président du Groupe Romande Energie.**

Montreux, le 19 mai 2006

Comme annoncé le 6 avril dernier à l'occasion de la conférence de presse annuelle de Romande Energie, les effets cumulés de la baisse volontaire des tarifs, de l'augmentation du volume et du prix d'achat de l'électricité, ainsi que de la faible production propre (-9.6%), ont conduit à un recul de la marge brute opérationnelle de CHF 30.8 millions, à CHF 292.5 millions. Cette baisse a été en partie atténuée par des ventes d'énergie en hausse, un chiffre d'affaires supérieur pour les produits et services (+19.5%) et par la réduction des charges de personnel. Il faut également mentionner la revalorisation à la hausse des actifs de production des Forces Motrices du Grand-St-Bernard (FGB), à CHF 16.5 millions.

La conjugaison de ces différents éléments a porté le bénéfice net du Groupe à CHF 124.6 millions (+2.8 % par rapport à 2004). Ces bons résultats ont permis au Conseil d'administration de proposer à l'Assemblée générale, qui l'a accepté, de porter le dividende à CHF 15.- par action, contre CHF 12.- en 2004 et CHF 8.- en 2003.

#### **Des nouveaux statuts plus modernes et mieux adaptés**

L'objectif de la modification acceptée par les actionnaires était de moderniser les statuts du Groupe pour les adapter aux règles de gouvernance d'entreprise, ainsi qu'à l'évolution de la structure du Groupe intervenue en 1997 suite à la fusion des activités de la CVE et de la Société Romande d'Electricité. Cette modification statutaire était rendue possible par l'abrogation du Décret du Grand Conseil du 26 novembre 1951, qui posait quelques contraintes d'organisation à la Compagnie.

Les nouveaux statuts simplifient la structure du Conseil d'administration en le faisant passer de 15 à 11 membres. Le Conseil d'Etat, qui représente l'actionnaire principal avec près de 40% du capital, conserve le droit de nommer la majorité des membres du Conseil d'administration. Il peut donc nommer 6 représentants au total, dont 2 représentants de communes vaudoises actionnaires qui détiennent environ 20% du capital.

La révision des statuts fait disparaître les actions au porteur au profit d'actions nominatives, ce qui correspond aux tendances du droit des sociétés anonymes confirmées dans l'avant-projet du Conseil fédéral.

Les nouveaux statuts introduisent la nouvelle raison sociale "Romande Energie Holding SA" pour la société faîtière. Ceci sous-entend l'abandon de la raison sociale "Compagnie Vaudoise d'Electricité", qui reflétait mal la notion de groupe par rapport à celle de société opérationnelle.

### **Me Guy Mustaki, nouveau président du Groupe**

Me Guy Mustaki, avocat et professeur à l'Université de Lausanne, succède à Me Marc-Henri Chaudet à la présidence du Conseil d'administration du Groupe. Me Chaudet atteint en effet la limite d'âge fixée par le règlement d'organisation. Il a reçu un vibrant hommage de la part de M. Wolfgang Martz, vice-président.

Me Mustaki est titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Lausanne et d'un brevet d'avocat, obtenu en 1991. Il siège au Conseil d'administration du Groupe depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et il est membre du Comité Stratégie & Corporate Development.

### **Mutations au Conseil d'administration**

L'Assemblée générale a pris acte de la désignation, par le Conseil d'Etat, de MM. Hubert Barde, Antoine Lattion, Guy Mustaki, Daniel Schmutz, Mme Eliane Rey (pour représenter la commune de Lausanne) et un représentant des communes de la Riviera.


Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée a élu ou réélu pour un mandat de trois ans MM. Wolfgang Martz, Christian Budry, Laurent Francfort et Bernard Grobéty. Le mandat actuel de M. Jean-Jacques Miauton expire à l'Assemblée générale 2008.

La société Ernst & Young est reconduite en qualité d'organe de révision des comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2006.

\* \* \* \* \*

### **Votre contact:**

Daniel Herrera, responsable de la communication  
Romande Energie SA

 + 41 21 802 95 67

E-mail : [daniel.herrera@romande-energie.ch](mailto:daniel.herrera@romande-energie.ch)